



030303030303  
**DEPARTEMENT  
DE L'INDRE**

**SYTOM de la  
Région de  
Châteauroux**  
030303030303

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL**

**Séance du 19 juin 2024**

Convocation transmise  
le : 07 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre - le mercredi 19 juin 2024

Le Comité Syndical du SYTOM de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au centre de tri Allée des Sablons 36330 Le Poinçonnet, sous la présidence de Monsieur Eric CHALMAIN son Président.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 31  
Présents : 16  
Votants : 21

**Étaient présents :**

Éric CHALMAIN, Virginie ALAUME, Delphine GENESTE, Michel GEORJON, Tony IMBERT, RUET Catherine, TOURRES Dominique, VANDAELE Christophe, BATARD Françoise, DUVERGNE Didier, MONJOINT Chantal, BERGOUGNAN Eric, DAILLY Francis, EUMONT-CAMUS Thierry, PERROT Lionnel, PERRAT Patrice.

**Résultats du vote**

Voix « pour » : 21  
Voix « contre » : 0  
« Abstentions » : 0

**Étaient absents et excusés ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel MOREAU à Lionnel PERROT  
Catherine DUPONT à Michel GEORJON  
Gil AVEROUS à Éric CHALMAIN  
Annabelle LELONG à Eric CHALMAIN  
Jean-Marc SCHMITT à Lionnel PERROT

Certifié exécutoire  
Publiée ou notifiée le :  
24 juin 2024

**Étaient absents et excusés**

Gil AVEROUS  
Catherine DUPONT  
Annabelle LELONG  
Jean-Marc SCHMITT  
Jean-Michel MOREAU

**Dossier n° 2024-006-001**

**Objet : Titularisation de l'ambassadeur du tri**

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 18 juin 2022, approuvant le recrutement d'un emploi en CDD d'un ambassadeur de tri ;

Depuis 2022, le SYTOM s'est doté d'une ambassadrice du tri, Mme Charlène BARRAUD, pour mener diverses actions de sensibilisation.

Le 1er juillet dernier, Madame Charlène BARRAUD a été stagiérisée au regard de la qualité de son travail et de son investissement mais également des retours positifs sur les actions menées.

Par ailleurs, les évolutions du périmètre du SYTOM dans la mise en place de l'extension des consignes de tri demandent, d'ores et déjà, à l'ambassadrice des déplacements sur

tout le département. Elle effectue à ce jour la majorité des actions de sensibilisations dans les écoles, logements collectifs et commerçants.

Ainsi, au regard de ces éléments de contexte, il est nécessaire de valider la période de stage de Mme Charlène BARRAUD en titularisation au bout d'un an, soit le 1 juillet 2024.

Après délibération, le comité syndical décide à l'unanimité :

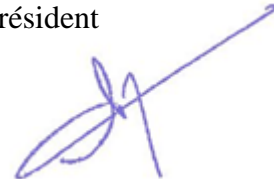
- ✓ De valider la titularisation de Mme Charlène BARRAUD, Ambassadrice du tri le 01/07/2024.

La Secrétaire de séance



Virginie ALAUME

Le Président



Eric CHALMAIN

Pour extrait conforme

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.